

N° 33 – HIVER 1999-2000

LA TRIBUNE LIBRE

Madame Sabine FERRARI, maire de Curel et présidente du SIVOM s'exprime dans les pages intérieures de ce numéro.

FOYER RURAL

Ca a fait POUM ! de talent et de fougue
Ca a fait TCHACK qui, pendant trois
aussi ! heures ont fait vibrer

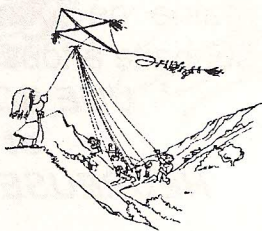
Après un excellent l'assistance aux ac-
goulasch qui a réuni cents de musiques
80 personnes tzigane, swing...

(goulasch dû au talent de Nono) 40 nouveaux arrivants ont porté à 120 le nombre de participants au concert des « POUM TCHACK », cinq jeunes musiciens pleins

Un grand moment musical et un grand succès pour cette soirée.

Merci à la commune de Noyers pour l'octroi de la salle des Bérauds.

En préparation une soirée tartiflette avec la prestation de la chorale de la Vallée, prévue le 4 mars 2000.



Editorial

Neige, neige, neige ! Elle est belle sous la neige, la vallée! Gardera-t-elle son blanc manteau jusqu'à la rentrée dans le troisième millénaire?

Ce numéro est le dernier du siècle qui s'achève.

L'équipe de « Viore au Jabron » et les communes vous préparent un numéro spécial qui célébrera l'entrée en l'an 2000. Il sera un témoignage.

À vous tous...

À l'an qué ven!

INFOS

Association de défense et de protection du Jabron

La commission constituée lors de l'assemblée générale de 1998 envisage de répertorier les sites où poussent les orchidées dans la vallée.

Ceci afin de participer au travail entrepris par la société d'orchidophilie

pour le ministère de l'environnement. Si vous avez des données à ce sujet, contactez :

Christine MOUTON
04 92 62 09 58
Josette SORDES
04 92 62 01 21

En l'absence régulière de prêtres dans notre vallée, nous nous réunissons tous les mois pour étudier un livre de la bible.

Ouvert à tous.
Contact

Madame MAIRESSE
à Noyers
04 92 62 03 04



D'après B. NICOLAS

Et si c'était lui, le bug de l'an 2000 ?

Mme FERRARI Sabine,
présidente du SIVOM
(Syndicat Intercommunal à
Vocation Multiple) et du
SIPCRJ (Syndicat Inter-
communal de Protection,
Colmatage des Rives du
Jabron).

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe par la
présente que j'ai démis-
sionné de mes postes de
présidente, ceci pour deux
raisons:

- Lors de mon élection à
la présidence du SIVOM,
j'avais bien stipulé que
mon but était de relancer la
communauté de commu-
nes de la Vallée du Jabron,
qui n'a pu se faire (courant
novembre, Noyers a voté
contre). Suite à cela, les
communes de Curel et des
Omergues ont rejoint la
communauté de commu-
nes des Hautes Baronnies
(Séderon, Montfroc, les
Omergues, Mévouillon,
Montbrun..)

- La présidence d'un
syndicat est très lourde et il
faut y consacrer énormé-
ment de temps, surtout
quand beaucoup de choses
sont à revoir (mise en
place d'une déchetterie aux
normes, tri sélectif, relais
TDF..), création de sentiers
de randonnées...

Mon activité profession-
nelle ne me permet plus de
le faire correctement.

EXPLICATIONS:

Pour relancer la Commu-
nauté de communes de la
Vallée du Jabron, une infor-
mation des élus a eu lieu
courant septembre en Mai-
rie de Bevons avec la pré-
sence des services de la
préfecture et du Sous-
Préfet.

Début novembre, la com-
mune des Omergues a été
contactée par le sous-
préfet de NYONS afin de
faire partie de la commu-
nauté de commune des
Hautes Baronnies avec
Montfroc. En tant que
Présidente du SIVOM, j'ai
refusé que la Vallée soit
"coupée en deux".

Une réunion en urgence
des Maires de la Vallée a
abouti aux deux choix sui-
vants:

Solution 1: *Montfroc ac-
cepte de rester avec la Val-
lée du Jabron si une com-
munauté de communes se
crée rapidement. (Cette
commune ne fait plus partie
du SIVOM du Jabron, et
celui des Baronnies va être
dissout, suite à la création
d'une communauté de
communes des Hautes Ba-
ronnies).*

*Dans cette situation, et
selon la loi Chevènement
sur la continuité territoriale
obligatoire, les Omergues
peut rester avec la Vallée,*

*(Montfroc séparant les
Omergues de Curel).*

*La communauté de
communes de la Vallée du
Jabron aurait simplement
repris les compétences des
SIVOM, SIPCRJ, et SIE,
restait donc un établisse-
ment intercommunal, avec
diminution des charges
pour chaque commune
(document fourni aux Mai-
res)*

Solution 2: *La commu-
nauté de communes de la
Vallée du Jabron ne se fait
pas immédiatement.*

*La commune des Omer-
gues, afin de ne pas rester
isolée (continuité territo-
riale), adhèrent à la com-
munauté de communes des
Hautes Baronnies, avec
Montfroc et Curel
(opportunité pour Curel).*

C'est ce deuxième choix
qui a été adopté.

(Voir le courrier adressé
au Préfet par les commu-
nes de Curel et Les Omer-
gues).

Espérant avoir été assez
claire (je me tiens à votre
disposition pour de plus
amples renseignements,
les mardi après-midi en
mairie de Curel), je vous
souhaite à tous

**UNE BONNE
et
HEUREUSE ANNÉE !**

Sabine FERRARI

COMMUNES DE LA VALLEE
DU JABRON

Le : 6 décembre 1999

Monsieur Le Préfet
8 rue du Doct Romieu
04016 DIGNE CEDEX

Monsieur Le Préfet,

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir revoir votre jugement pour l'obtention de l'arrêté bi-départemental pour la création de la communauté de commune des hautes baronnies, dont les communes de CUREL et Les OMERGUES font parties.

En effet ces deux communes rejoignent cette communauté de commune, car dans la vallée du Jabron, à l'heure actuelle, il est impossible d'en créer une (NOYERS ayant voté contre courant novembre), la continuité territoriale n'y est plus.

Montfroc étant une enclave drômoise dans notre département, (sépare curel des omergues), celle-ci rentrant dans la communauté de commune des baronnies, la continuité territoriale pour Les Omergues ne serait plus assurée, si une communauté de commune de la vallée du jabron se faisait dans les années futures (4 à 5 ans).

La commune de CUREL touche MONTFROC, pour eux c'est une opportunité.

Il ne faudrait pas empêcher des communes qui veulent travailler en intercommunalité, et avoir des projets de développement, pour attendre une communauté de commune de la vallée du jabron qui ne pourrait dans le meilleur des cas se faire d'ici 5 ans (élection municipale dans 18 mois, mise en place des futurs conseils et mise au courant). Sachant qu'à l'heure actuelle tout pousse et surtout l'état à travailler en intercommunalité.

Le but d'une communauté de commune est bien d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Concernant le retrait des communes de la communauté de commune des baronnies si un EPCI se créait dans la vallée du Jabron, il y a possibilité de dérogation (voir doc DGCL 07-99 LOI RELATIVE POUR LA COOPERATION INTERCOMMUNALE p35).

Espérant recevoir un avis favorable pour que les communes des OMERGUES et CUREL puissent rejoindre la communauté de commune des baronnies, dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur Le Préfet, à l'assurance de nos hautes considérations.



[Signature]
P. BERARD
Conseiller général

DANS NOS COMMUNES

CHÂTEAUNEUF-MIRAVAIL

Mariages

Jean-Philippe MARTINOD et Christelle VERAND
le 14 août 1999

Infos

- Projet de réhabilitation de la mairie
- Dissimulation des réseaux dans le hameau des Patins.
- Réalisation par le conseil général du pont de Lange.

CUREL

Réalisations de la commune

Piste forestière à l'ubac pour accéder à la forêt communale. (3,5 km de piste)

Infos

L'arbre de Noël pour les enfants de Curel a eu lieu le 18 décembre avec le spectacle de Bruno SABALAT.

Les OMERGUES

Décès

Monsieur Henri GERMAIN, le 19 septembre 1999 à Sisteron.

Réalisations de la commune

- Réparation de gîtes.
- Création d'abris containers.
- En-cours:
 - Vente d'un gîte
 - Achat de l'ancienne cure (maison AMBROSIO)
 - Début des travaux de reconstruction d'un mur au centre du village.

NOYERS

Naissance

Louna LIGOT le 15 novembre 1999 à Digne les Bains

VALBELLE

Décès

Monsieur RICHAUD Albert le 26 septembre 1999

Réalisations de la commune

- L'unité de formation et d'animation informatique est en place à l'école. Elle comprend cinq ordinateurs multimédia et les périphériques.

Une vingtaine de personnes suivent actuellement des cours qui sont dispensés par le Foyer Rural de la Vallée du Jabron.

Ce matériel est bien sûr à la disposition des élèves et du maître de la classe.

LES MOTS CROISÉS de Raymond COUYÈRE

PROBLÈME N° 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1			A	N	S	F				
2			D	E	O	E				
3			E	S	C	N				
4		L	N			E				
5		M	A			T				
6	F	E	R	M	I	E	R	E		
7	O	V	I	E	R	E	A	L	E	
8	N			N	R		M	U	R	
9	C		A		C	A	R	T	E	E
10	A	G			S		S		S	

Horizontal.- 1. Élément d'un repas.- Elle est utilisée dans certaines professions.- 2. Altérer l'aspect de quelque chose.- 3. Préposition.- Sigle bien connu.- 4. De naissance (à inverser).- Animal ovipare.- 5. Interjection.- Conjonction de coordination.- 6. Exploitant agricole.- 7. Onomatopée exprimant la douleur.- Navire à rames et à voiles.- 8. Qui atteint son plein développement.- 9. Il était prénommé César.- Une dent peut l'être.- 10. Il arrose Florence.- Prévu.- Police nazie.-

Vertical.- 1. Faire la ... - Alla très vite.- 2. Grand oiseau d'Australie.- Cité antique.- 3. Port du Yémen.- Montré sa joie.- Symbole chimique d'un métal blanc.- 4. Arrivés parmi nous.- Mot hébreu.- 5. 21^{ème} lettre de l'alphabet grec.- 6. Partie d'une charrue.- Allas ça et là.- 7. C'est une ouverture.- Petit ruisseau.- 8. Prélèvement effectué d'autorité.- Compagnon.- 9. Au bas de la vallée.- Nommées à une fonction par la voie des suffrages.- 10. Superstructure établie sur le pont d'un navire.- Principales divisions de l'histoire de la Terre.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	M	M	U	N	A	U	T	E
2	A	M	O	U	R	E	T	T	E	S
3	V	I	R	E		W	H	I	S	T
4	I	S	A	T	I	S		L		A
5	C	E	T	T	E		A		I	F
6	O		O	E	N	A	N	T	H	E
7	R	A	I		A	S	S	A	U	T
8	N	E	R	E		P	E	I	N	T
9	E	D	E		A	L	E	R	T	E
10	S	E	S	A	M	E		E		S